

Rapport d'activité 2024



FONDATION.AESIO.FR







Sommaire

4 : Édito
de la présidente

6 : Gouvernance
de la Fondation

8 : Agir pour le bien-être
mental tout au long
de la vie

10 : Faire de la santé mentale,
la Grande Cause nationale
en 2025

11 : Agir pour améliorer
la santé mentale des
personnes victimes
de violences

12 : Nos 5 nouveaux lauréats brisent les
idées reçues sur les violences

16 : Notre rencontre annuelle

18 : Baromètre 2024 : les Français.es
et leur bien-être mental

20 : Budget 2024

21 : Les dépenses engagées
par la Fondation en 2024



Édito de la présidente



L'année 2024 a été une année charnière pour la Fondation AÉSIO, marquée par un engagement qui se poursuit et se renforce en faveur de la santé mentale et une reconnaissance croissante de son action. Depuis sa création, la Fondation s'est donnée pour mission de soutenir des projets d'intérêt général permettant **d'améliorer le bien-être mental des individus tout au long de la vie.**

L'une des grandes avancées de 2024 réside dans la **reconnaissance de la santé mentale comme Grande Cause nationale** en France pour l'année 2025, une annonce faite par le Premier ministre en octobre 2024. Cette décision résulte notamment du plaidoyer mené par l'Alliance pour la santé mentale, une association à laquelle la Fondation AÉSIO est heureuse d'avoir apporté son soutien dès la première heure. Cette reconnaissance nationale constitue une étape majeure pour **faire de la santé mentale une priorité sociétale.** Elle renforce aussi la légitimité et la visibilité de notre engagement et de celui des porteurs de projets que nous accompagnons.

Depuis la création de la Fondation en 2021, les membres de son conseil d'administration ont sélectionné **30 projets ayant pour objectif de répondre aux grands enjeux de santé mentale en France.** L'appel à projets de l'année 2024, portant sur la thématique « **Agir pour améliorer la santé mentale des personnes victimes de violences** », a suscité un vif intérêt. **Sur les 259 candidatures reçues, cinq lauréats ont été sélectionnés et bénéficient d'un soutien financier global**

de **777 000 euros**. Cette dynamique atteste à la fois de la notoriété grandissante de la Fondation, d'une meilleure prise en compte des besoins en santé mentale et de la nécessité croissante de financements dans ce domaine.

Au-delà du financement des projets, la Fondation AÉSIO veille à leur accompagnement opérationnel tout en optimisant **l'impact concret, mesurable et durable** de ses actions.

En fin d'année, une étude d'impact se rapportant à l'année 2023 a été produite. Celle-ci met en lumière les aspects de l'accompagnement de la Fondation AÉSIO les plus bénéfiques à ses partenaires porteurs de projets. Cette démarche d'amélioration continue constitue un outil de pilotage précieux. Selon nos partenaires, les effets positifs les plus importants de notre accompagnement sont les suivants :

l'acquisition de nouvelles compétences et le gain en autonomie ; le développement de leur réseau ; la consolidation de leur modèle économique.

En 2024, la Fondation AÉSIO a poursuivi ses actions de communication destinées à sensibiliser un large public aux enjeux de santé mentale, à consolider nos liens avec les acteurs engagés dans ce domaine et à valoriser les porteurs de projets que nous accompagnons. Nous avons renforcé notre communication sur le réseau social professionnel LinkedIn, où nous sommes présents depuis octobre 2023. Une nouvelle saison de notre **série de vidéos « Ouvrir la voix »** a été diffusée sur la chaîne YouTube d'AÉSIO mutuelle, mettant en lumière quatre nouveaux projets soutenus par la Fondation et les acteurs qui les portent. L'année a également été marquée sur le plan de la communication, par

un **temps fort majeur : notre événement annuel, qui s'est tenu le 19 septembre dans l'enceinte du très beau Palais de Tokyo**, notre partenaire, qui nous a accueilli pour l'occasion. Cette rencontre a permis de valoriser les porteurs de projets sélectionnés en 2023 ainsi que leurs bénéficiaires, autour de deux thématiques centrales : le numérique en santé mentale et les liens entre nature et bien-être psychique.

Portés par cette dynamique, nous abordons 2025 avec la **volonté de poursuivre et d'intensifier notre engagement**. La reconnaissance de la santé mentale comme Grande Cause nationale ouvre de nouvelles opportunités pour mobiliser davantage d'acteurs et renforcer les dispositifs de soutien aux personnes concernées.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires porteurs de projets et à saluer leur travail et leur engagement. À leurs côtés, nous agissons chaque jour pour un avenir où le bien-être psychique sera pleinement reconnu comme un enjeu fondamental de société.

 **Marie-Françoise Barabas**
Présidente de la Fondation AÉSIO



La gouvernance de la Fondation

au 31 décembre 2024

La Fondation AÉSIO est pilotée par un conseil d'administration présidé par **Marie-Françoise Barabas**.

Représentants du Fondateur



Marc
Aubry



Marie-Françoise
Barabas



Françoise
Beyssen



André
Cardon



Jean-Paul
Chapuis



Sophie
Colomb



Francis
Formaglio



Hélène
Forot



Patricia
Glattard



Elisabeth
Hansberger



Michel
Pulito



Annie
Ravot



Philippe
Robert



Michel
Trussardi

Représentants des salariés du Fondateur



Emmanuel
François



Thierry
Lacour

Personnalités qualifiées extérieures

Ces personnalités, reconnues dans leur domaine d'expertise, éclairent les choix des autres membres du conseil d'administration et contribuent à la valorisation ainsi qu'à la maîtrise du projet d'intérêt général porté par la Fondation d'entreprise.



Mathilde
Horn



Vanessa
Lauraire



Fabien
Lemozy



Matthieu
Mereau



Marc
Pouzet



Marie
Robert



Jérôme
Schatzman



Christelle
Tissot

Équipe opérationnelle

Les membres du conseil d'administration de la Fondation AÉSIO sont accompagnés par une équipe composée en 2024 d'**Élisa Jungers** en tant que directrice de la Fondation, de **Lidia Chougar** et **Delphine Santini**, chargées de missions, de **Doria Alcima** et **Manon Delrieu**, assistantes de communication.



Élisa
Jungers



Lidia
Chougar



Delphine
Santini



Doria
Alcima



Manon
Delrieu

Réunions du conseil d'administration en 2024

et principaux points
à l'ordre du jour :

8 avril :
arrêté des comptes 2023

24 juin :
approbation des
rapports financiers,
du commissaire aux
comptes et d'activité
pour l'année 2023

17 octobre :
sélection des lauréats de
l'appel à projets annuel,
revue du processus de
sélection et modification
du siège social de la
Fondation AÉSIO

16 décembre :
choix de la thématique
de l'appel à projets
2025, définition de la
feuille de route 2025 et
approbation du budget
2025.

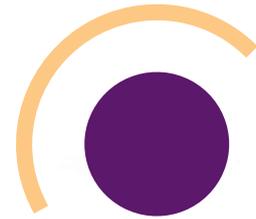


Agir pour le bien-être mental tout au long de la vie



Depuis 2021 la mission de la Fondation AÉSIO est d'agir pour le bien-être mental des individus tout au long de la vie, quels que soient leur genre, leur âge, leur santé physique ou mentale, leur situation sociale, familiale ou professionnelle.

En reconnaissant l'importance de la santé mentale à chaque étape de la vie, nous œuvrons pour déstigmatiser les troubles psychiques et changer la perception sociétale de la santé mentale. Par notre soutien aux initiatives de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement, nous contribuons activement à la construction d'une société plus inclusive où le soin psychique est accessible et dénué de préjugés.





En quelques chiffres...



5 appels à projets

depuis 2021



24 administrateurs
engagés



5 millions d'€
en dotation pour
le programme
d'action 2021-2025



3 évènements annuels

depuis la création de la
Fondation



36 projets accompagnés
en 3 ans



259 projets déposés
en 2024





Faire de la santé mentale la Grande Cause nationale en 2025

Depuis 2020 et la crise sanitaire de la COVID, la santé mentale prend une place de plus en plus importante dans notre société. Face à cette montée en puissance, plusieurs voix se sont élevées en 2024, pour que la santé mentale puisse devenir Grande Cause nationale en 2025.

C'est l'ambition qu'a portée l'Alliance pour la Santé Mentale, membre du collectif Santé mentale Grande Cause nationale 2025 qu'elle co-anime aux côtés de Santé Mentale France.

Ce collectif, qui regroupe plus de **3 000 acteurs du champ de la santé mentale** (professionnels de santé, organismes de formation et d'information, usagers, proches et aidants, établissements, lignes d'écoute...), a lancé en 2024 un manifeste appelant à faire de la santé mentale la Grande Cause nationale 2025.

La Fondation AÉSIO a soutenu cette initiative en signant le manifeste et en devenant mécène de l'Alliance pour la Santé Mentale.

Alliance pour la santé mentale

ALLIANCE POUR
LA SANTÉ MENTALE

Créée en janvier 2024, l'Alliance pour la Santé Mentale porte des actions de prévention, d'information et de plaidoyer autour de la santé mentale. Tout au long de l'année 2024, elle s'est mobilisée aux côtés d'un collectif d'acteurs pour demander et préparer la Grande Cause nationale Santé Mentale en 2025, annoncée par le Premier ministre en octobre 2024.

Un travail de plaidoyer a été mené à travers des rencontres, la diffusion de notes et une mobilisation auprès des différents ministères, à l'Élysée et auprès des parlementaires tout au long de 2024 pour permettre l'obtention du label Grande Cause, mais aussi auprès du grand public, à travers le manifeste relayé dans les médias et réseaux sociaux, et la participation à de nombreux événements pour faire connaître la cause.

La Fondation AÉSIO est mécène de l'Alliance pour la Santé mentale à hauteur de 20 000 € en 2024.

Agir pour améliorer la santé mentale des personnes victimes de violences

Appel à projets 2024

Le bien-être mental est essentiel pour la santé en général : selon le baromètre 2023 « Les Français-es et le bien-être mental » réalisé en collaboration avec l'IFOP, 94 % des Français l'affirment. Pourtant, ils sont 56 % à déclarer avoir expérimenté un ou plusieurs épisodes de souffrance psychique au cours des douze derniers mois. Les situations de violence sont citées comme l'une des principales causes de souffrance psychique.

Partant de ce constat, la Fondation AÉSIO a lancé un appel à projets visant à "**Agir pour améliorer la santé mentale des personnes victimes de violences**", ouvert du 6 février au 24 mai 2024 inclus.

Les objectifs

Cet appel à projets visait à soutenir des projets portés par des **structures d'intérêt général, éligibles au mécénat**, qui contribuent à **sensibiliser, prévenir et/ou apporter un soutien psychologique aux personnes victimes de violences**, quel que soit le type de violences subies et qui peuvent prendre place dans des cercles restreints ou plus larges.

Afin de garantir la sécurité des personnes accompagnées, seuls les projets élaborés et supervisés par au moins un professionnel de santé mentale étaient éligibles. Il peut s'agir de méthodes connues, de projets de formation, de projets innovants, y compris de méthodes appliquées par des personnes ne disposant pas d'un diplôme de psychologue ou de médecin.



Nos 5 nouveaux lauréats brisent les idées reçues sur les violences

« Les violences, ça ne concerne que les autres » ; « Il suffit de partir pour sortir d'un cycle de violence ». Autant de préjugés qui compliquent la vie des victimes de violences. C'est pour améliorer la santé mentale de ces personnes que la Fondation AÉSIO soutient 5 structures d'intérêt général, lauréates de l'appel à projets 2024. À travers elles, passons en revue 5 idées reçues :



Unis-Cité

► « Il suffit d'éteindre son téléphone ou de se déconnecter pour stopper le cyberharcèlement ».

Faux ! Le cyberharcèlement a des conséquences graves sur la santé mentale des victimes, même lorsqu'elles sont éloignées de leur écran.

Le projet d'Unis-Cité a pour objectif de former 450 jeunes en service civique sur le territoire français, dans le cadre du programme « Ambassadeurs Santé Mentale », sur le thème du cyberharcèlement. Ces volontaires sont formés et co-tutorés par **des experts en santé mentale locaux** (comme **Fondation AHRM, Fondation Falret** et bien d'autres), et les salariés d'Unis-Cité. Ils bénéficieront du renfort de **Tralalère, spécialiste de l'éducation numérique, pour la formation « cyberharcèlement et cyberviolences ».**

La Fondation AÉSIO soutient l'association pendant 2 ans à hauteur de 200 000 €.





2 Association 125 et Après

125 ET APRÈS



Scannez le QR Code pour faire le test !

► « Les violences, ça se limite aux coups, non ? ».

Pas du tout ! Les violences psychologiques laissent aussi des séquelles profondes, souvent invisibles.

L'association 125 et Après se consacre à l'accompagnement des victimes de violences domestiques. Sa mission : briser le silence et aider les victimes à trouver l'assistance dont elles ont besoin.

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation « La vie sera belle », 125 et Après a lancé un test en ligne, « Suis-je victime de violences ? », conçu avec des experts en santé mentale.

Ce test permet aux victimes d'identifier les différentes formes de violences et de s'auto-diagnostiquer, afin de **mieux comprendre leur situation** et de prendre des mesures adaptées.

La Fondation AÉSIO soutient l'association pendant **3 ans à hauteur de 60 000 €**.

3 Association Coste



Association Coste®



► « Les jeunes violents sont irrécupérables ».

Faux ! Avec des outils adaptés, les jeunes peuvent transformer leur rapport à la violence. L'Association nîmoise Coste a pour but « d'accueillir, d'héberger, d'accompagner, de soigner toute personne présentant pour quelque raison que ce soit des difficultés d'adaptation sociale ».

Le projet : la **Psychoboxe** est une approche innovante qui aide les jeunes à verbaliser leurs émotions et à mieux comprendre leurs ressentis face à la violence. **Cette méthode leur permet de retrouver un pouvoir d'agir.**

Les séances se déroulent sous forme de combats libres à frappes atténuées, encadrés par un binôme de psychoboxeurs. Toute session inclut la présence d'au moins un garant clinique, assurant un environnement sécurisé. Chaque mise de gants d'une minute trente, est suivie d'un échange sur les ressentis de chacun, favorisant ainsi l'expression et la réflexion.

La Fondation AÉSIO soutient l'association pendant **3 ans à hauteur de 160 000 €**.



4

Association
Permis de construire

Permis de
Construire
Accompagner la liberté



5

Association
Sherpa

Sherpa

► « *Après la prison, c'est trop tard pour se reconstruire* ».

Faux ! La réinsertion est possible avec un accompagnement adapté et bienveillant.

L'association Permis de Construire accompagne les personnes passées et placées sous main de justice, victimes de traumatismes et ayant des difficultés majeures d'accès aux soins, vers une réinsertion durable. Chaque participant, appelé « pilote », devient acteur de son parcours de vie. Basée en Pays-de-Loire et Bretagne, l'objectif du projet est de **soutenir la santé mentale des personnes victimes de traumatismes liés à leur parcours judiciaire**. Ils proposent également un accompagnement psychique pour restaurer le lien social, **développer les compétences émotionnelles et favoriser l'autonomie**.

La Fondation AÉSIO soutient l'association pendant **3 ans à hauteur de 270 000 €**.

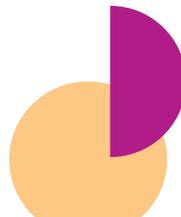
► « *Les problèmes de violence sont moins fréquents à la campagne* ».

Faux ! Malheureusement la violence est souvent sous-estimée ou invisibilisée dans les zones rurales en raison de l'isolement social et du manque de structures de soutien.

L'association Sherpa accompagne les personnes fragilisées grâce à une équipe pluridisciplinaire (psychologues, art-thérapeutes, éducateurs...). Son objectif : les aider à prendre soin de leur santé psychique, physique et relationnelle.

Dans ce cadre, Sherpa organise des **projections-débats** coconstruites avec des lycéens et des habitants des différentes villes de l'Allier **pour sensibiliser et recueillir des témoignages** sur les violences. Ces événements ont pour but d'identifier les personnes victimes et de leur **proposer des cycles de soins psychiques adaptés**, qu'ils soient individuels ou collectifs.

La Fondation AÉSIO soutient l'association pendant **3 ans à hauteur de 87 000 €**.



Contacts partenaires 2024

Unis-cité

Dénomination : UNIS-CITÉ

Association de loi 1901

Siège social :

21 boulevard Ney 75018 PARIS

national@uniscite.fr

01 53 41 81 43

Coste

Dénomination : Coste

Association de loi 1901

Adresse du siège social :

365 chemin de la Combe
des oiseaux 30900 NÎMES

contact@assocoste.fr

04 66 36 94 94

Sherpa

Dénomination : Association Sherpa

Association de loi 1901

Siège social :

25 boulevard Gambetta 03200 VICHY

contact@sherpa-vichy.fr

06 51 20 17 98

125 et Après

Dénomination : 125 et Après

Association de loi 1901

Siège social :

Mairie de Trouville Domiciliation
des associations

164 boulevard Fernand Moureaux
14360 TROUVILLE-SUR-MER

contact@125etapres.org

Permis de construire

Dénomination : Permis de construire France

Association de loi 1901

Siège social :

25 rue Esnoul des Châtelets
44200 NANTES

reseau@assopermisdeconstruire.org

06 58 95 84 03

Alliance pour la santé mentale

Dénomination : Association Alliance
pour la Santé mentale

Association de loi 1901

Adresse du siège social :

PHILANTHROLAB
15 rue de la Bûcherie, 75005 PARIS

contact@alliance-santementale.org



Agir ensemble pour le bien-être mental la rencontre annuelle d'acteurs inspirants

Événement 2024

Pour cette 3^e édition qui s'est tenue le 19 septembre 2024, bénéficiaires, professionnels de santé et personnalités engagées ont répondu présents pour échanger autour des enjeux liés à la santé mentale en France. L'événement s'est tenu au Palais de Tokyo, partenaire de la Fondation, que nous remercions chaleureusement pour la mise à disposition gracieuse de la salle.

Des témoignages inspirants, des discussions enrichissantes et une présentation exclusive du baromètre 2024 ont ponctué cet événement.

Une introduction « 2024 : une année "charnière" pour les enjeux de santé mentale »

- ▶ **Marie-Françoise BARABAS**, présidente de la Fondation AÉSIO et administratrice AÉSIO mutuelle,
- ▶ **Patrick BROTHIER**, président d'AÉSIO mutuelle,
- ▶ **Angèle MALATRE-LANSAC**, déléguée générale de l'Alliance pour la Santé mentale.

Une table ronde « Éco-anxiété, traumatismes... comment notre santé mentale est influencée par des facteurs externes ? »

Avec les bénéficiaires ou représentants de 4 lauréats de la Fondation AÉSIO en 2023 :

- ▶ **Jennifer BORSELLINO**, personne concernée pour le Centre national de Ressources et de Résilience (Cn2r),
- ▶ **Flora CLODIC-TANGUY**, chargée de projet "Tu Flippes ?" pour On est prêt,
- ▶ **Valérie CICLET**, participante du GEM itinérant Nord-Isère et Jean-Jacques LAMBERT,
- ▶ **Nicolas MONTANARD**, pair-aidant en santé mentale communautaire pour Justice et Union pour la Transformation Sociale (JUST).



Une table ronde « Soignants, aidants, entourage : s'assurer d'aller bien, avant de pouvoir s'occuper des autres »

Avec les bénéficiaires ou représentants de 3 lauréats de la Fondation AÉSIO en 2023 :

- ▶ **Aline ROQUETTE**, aidante, pour la Fédération des Plateformes d'accompagnement et de répit des aidants familiaux,
- ▶ **Emylie LENTZNER**, présidente et psychiatre pour FabS, La Fabrique des Soignants / Derrière la Blouse,
- ▶ **Juliette MAGNEVASOA ALFONSO**, accompagnée par les Funambules-Falret pour la Fondation Falret.

Une table ronde « Comment éveiller les consciences chez les plus jeunes, pour qu'ils prennent soin de leur santé mentale ? »

Avec les représentants de 3 lauréats de la Fondation AÉSIO en 2023 :

- ▶ **Céline LOUBIERES**, responsable développement & partenariats, pour Psycom,
- ▶ **Vincent TREBOSEN**, praticien hospitalier, pour le CHU Robert-Debré AP-HP,
- ▶ **Dr. Rémi BAILLY**, médecin pédopsychiatre, chef de pôle pour les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne.

Une présentation exclusive du Baromètre 2024 de la santé mentale des Français-es, réalisé en partenariat avec l'IFOP :

- ▶ **Marion CHASLES-PAROT**, directrice de l'expertise Société - IFOP.



Scannez le
QR Code pour
revoir le replay !



En quelques chiffres...

3

tables rondes

1

présentation
exclusive du
baromètre 2024

75

participants

Baromètre 2024

Pour la 4^e année consécutive, le baromètre « Les Français.es et leur bien-être mental » réalisé en collaboration avec l'IFOP nous éclaire sur la façon dont les Français.es perçoivent leur santé mentale.

Cette année, le focus a été mis sur le lien entre la violence et la santé mentale.

Ces deux sujets sont indéniablement liés puisque 77 % des sondés estiment qu'une situation de violence est souvent à l'origine d'un mal-être.



Les Français.es et leur bien-être mental en 2024



La santé mentale :
un sujet qui nous concerne tous, mais devant lequel nous ne sommes pas tous égaux.

Plus d'
1 Français sur 2 a été en souffrance psychique au cours des 12 derniers mois (53 %).

Particulièrement
63% des femmes témoignent de cette expérience.

L'impact de la violence sur la santé mentale

Plus d'**1 tiers** (32 %) des Français-es déclarent avoir été victimes de violences au cours de ce 5 dernières années.

Les personnes les plus touchées :

49% **47%**

des 25-34 ans.

des publics précaires.

Alors que

34% des personnes ayant subi des violences n'ont pas retrouvé leur bien-être mental.

66% des victimes ont mis en place des actions pour aller mieux :

- **65 %** par le développement personnel.
- **39 %** pour la prise en charge médicale ou judiciaire (dont 19 % par un professionnel de la santé mentale).

32% des personnes ayant subi une violence n'en parlent pas à leurs proches, ou très longtemps après (19 %).

69% des violences ont lieu dans la sphère privée.

50% des jeunes subissent des violences dans la sphère publique (dans la rue, sur les réseaux sociaux).





Budget 2024

20

RESSOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2024		DÉPENSES ENGAGÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024	
Solde au 31/12/2023	146 110 €		
Dotation 2024		Missions sociales de la Fondation (2024)	
Versement annuel du Fondateur	1 000 000 €	Engagements correspondant aux dotations attribuées aux projets	797 000 €
		Accompagnement et valorisation des projets	75 850 €
		Réalisation d'études	10 680 €
		TOTAL	883 530 €
Autres produits 2024		Dépenses de fonctionnement (2024)	
Produits financiers	49 084 €	Vie des instances, fonctionnement opérationnel et communication	69 941 €
TOTAL	1 195 194 €	TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES	953 471 €

Solde au 31 décembre 2024 : **241 722 €**



Les dépenses engagées par la Fondation en 2024



- Missions sociales de la Fondation
- Dépenses de fonctionnement

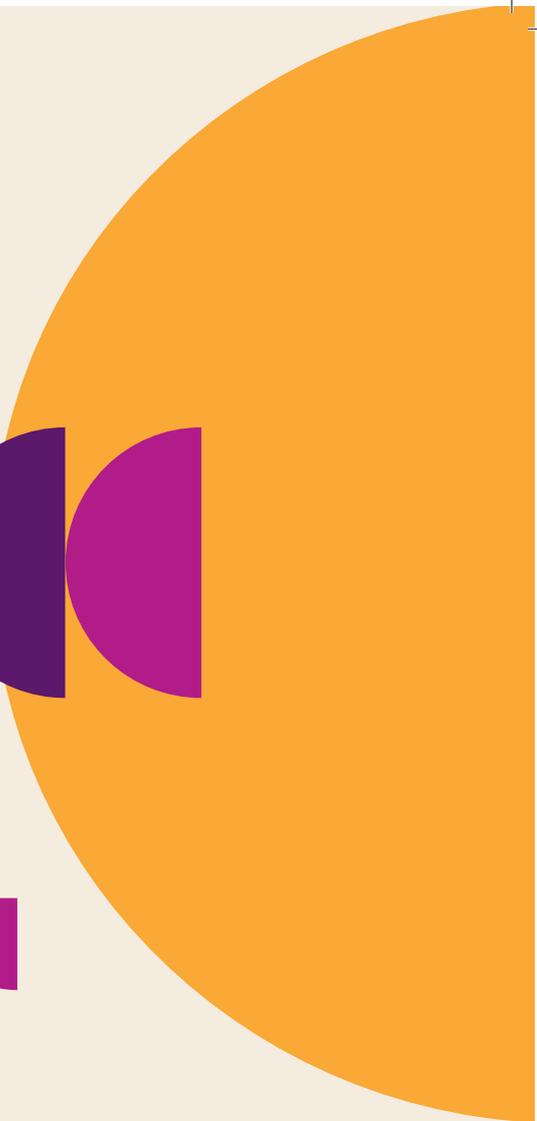




Notes



Handwriting practice lines consisting of ten horizontal dotted lines.



Contact



fondation@aesio.fr



fondation.aesio.fr



173 rue de Bercy
75012 PARIS



Fondation AÉSIO



Fondation AÉSIO, 173 rue de Bercy - 75012 PARIS SIREN 835 375 213, Fondation d'Entreprise adossée à AÉSIO mutuelle. Document non contractuel à caractère informatif. ©AdobeStock ©GettyImages.
Imprimeur : Gutenberg, 9 rue de la Barrade, ZI du Pont-de-Tasset MEYTHET 74960 ANNECY. 25-030-002

